

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° ABER/...../F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS AINSI QUE LA PRISE EN CHARGE DU SERVICE INTERNET AUX MINI RESEAUX SOLAIRES DE L'ABER.

- Date de publication : le 11/01/2025
- Date d'ouverture des offres : le 01/01/2025

L'Agence Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER) invite par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert national, les soumissionnaires admis à concourir selon les termes de l'article 151 du code des Marchés Publics à présenter leurs offres sous pli fermé pour la **fourniture et installation des équipements ainsi que la prise en charge du service internet aux mini réseaux solaires de l'ABER.**

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert national consiste à assurer la fourniture des équipements et l'internet aux mini réseaux solaires de l'ABER.

2. Financement du Marché

Le Marché est financé sur le Budget Général de l'État, Électrification des centres du pays accordé à l'Agence Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER), exercice 2025-2026.

3. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
Le présent marché est constitué en un seul lot.

4. Condition de participation.

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique fournisseurs de service reconnu au Burundi.
Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER) à Bujumbura Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGISESO à KIGOBE nord Tél : 22 22 19 32, 22 22 3167 et peut être obtenu auprès de l'Agence Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER), sur présentation du bordereau de versement d'un montant non remboursable de **cinquante Mille francs (50.000 FBU) au compte de de transit des recettes non fiscales N°CC1003.**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur Général de l'Agence Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER) à Bujumbura à l'adresse suivante : Route nationale N°1, parcelle N° 22, en bas du poste de Dispatching de la REGISESO à KIGOBE nord Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 10.

g

6. Présentation et remise de l'offre

Les soumissionnaires sont appelés à soumettre leurs offres pour tout le lot. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **un million deux cent mille francs burundais (1 200 000 FBU)**.

7. Dépôt des offres

Les offres devront parvenir au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) à Bujumbura Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGISESO à KIGOBÉ nord Tél : 22 22 19 32, 22 22 3167 au plus tard le 04/11/2025 à 10 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

9. Séance d'ouverture des offres

Conformément aux articles 175, 176, 177 du Code Marchés Publics, les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle des réunions de la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale en séance publique du 04/11/2025 à 10 heures 30 minutes heure locale.

Les soumissionnaires ou leurs représentants qui sont présents signeront dans un registre attestant leurs présences à la séance concernée. L'acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des offres.

Le procès-verbal doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture. Une liste de présence signée par les soumissionnaires présents est annexée au procès-verbal.

Fait à BUJUMBURA, le 06/11/2025.

Le Directeur Général de l'ABER

M.Sc. **Eric MPAYIMANA**

